

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du vendredi 8 septembre 2023

Présents :

- Gildas GUYADER
- Jacques TROËL
- Jean-Philippe SEGUIN
- Emmanuelle MARESCA
- Laurence GUEGAN
- Claudine CAUMONT
- Maxime LE LEPVRIER
- Katy COSQUER

Absents :

- Kevin LE COENT
- Catherine LE PROVOST

La réunion est présidée par Gildas GUYADER.

1- Tarif cantine scolaire

Après concertation entre les trois communes, le tarif de la cantine est fixé depuis le 4 septembre 2023 à 2.75 € le repas au lieu de 2.58 € soit une augmentation de 17 centimes.

2- Tarif du transport scolaire

Jusqu'alors les communes prenaient à charge intégralement le coût du transport de 120 € par an et par enfant (tarif dégressif à partir du 3^{ème} enfant).

En raison d'un accompagnement obligatoire pour les moins de 6 ans, une participation financière est demandée aux familles de 40 € par enfant (20 € pour le 3^{ème} enfant).

3- Subvention 2023 supplémentaires

Le conseil décide d'accorder une subvention de 49 € au RASED.

4- Passage à la M57

La nomenclature comptable change à partir du 1er janvier 2024 et devient la M57, nomenclature abrégée.

5- Révision des loyers

Comme en 2022, les loyers ne sont pas révisés au 1er juillet 2023.

6- Décision modificative

Suite à une modification des prévisions budgétaires, une écriture de 15 € est constatée.

7- Augmentation de crédits pour le SIVU

Suite à l'augmentation des différents coûts de fonctionnement, le président du SIVU a proposé que chaque commune augmente de 2500 € les crédits alloués.

Le conseil municipal valide cette proposition.

8- Questions diverses

Une exposition photo est proposée par Estelle, des cadres vont être commandés.

Panneau d'affichage libre à installer : la surface minimale à respecter pour les communes de moins de 2000 habitants est de 4m²

Projet d'achat d'une petite parcelle de terrain au niveau du lavoir.

Rentrée scolaire : 19 enfants à ST GILLES PLIGEAUX, 21 enfants à Kerpert et 24 enfants à Saint Connan avec une nouvelle institutrice, Corinne CHAMPAGNE

FCVB (Football club du Vieux Bourg), accord pour le prêt du terrain de foot

Pardon de la Clarté le 10 septembre

Journée du patrimoine le 16 et 17 septembre